

Détermination des débits biologiques

Estuaire de la Charente
DMB St Savinien
Estuaire de la Seudre

Comité Technique (COTECH)
6 septembre 2024

Rappel de la démarche

Territoires concernés et Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)



Une détermination des débits biologiques attendue par les trois SAGE sur les secteurs fluviaux : Boutonne, Charente et Seudre

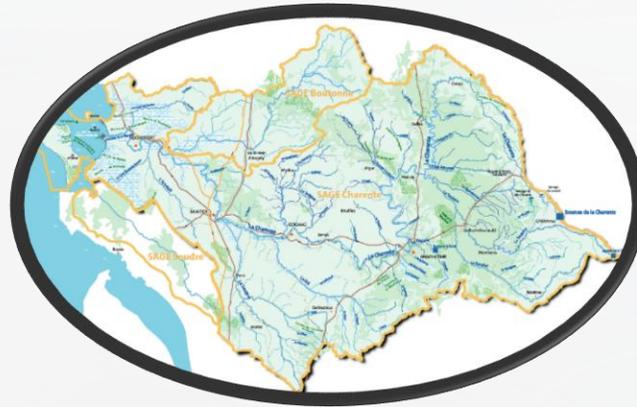


Rappel de la démarche

Territoires concernés et Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)



Une détermination des débits biologiques attendue par les trois SAGE sur les secteurs fluviaux : Boutonne, Charente et Seudre



Une démarche novatrice du SAGE Charente (disposition E53) et du SAGE Seudre (disposition GQ1 – 3) sur l'étude de débits biologiques sur les secteurs estuariens



L'intégration à cette étude de la définition du DMB de l'ouvrage de Saint Savinien spécifiée dans l'arrêté préfectoral d'autorisation de l'ouvrage (arrêté du 19/08/2015 n°2015-2472; article 2.2.) sur les besoins des milieux aquatiques à l'aval de l'ouvrage.

Avancement de l'étude des débits biologiques

Rappel de la démarche

Définition Débits biologiques :

- ➔ Déterminer des régimes hydrologiques biologiquement fonctionnels,
- ➔ correspondant aux besoins des milieux aquatiques,
- ➔ sur un cycle annuel complet, tout en restant cohérent avec l'hydrologie naturelle du cours d'eau.
- ➔ Un préalable et un complément à l'étude des valeurs de référence existantes et de la réflexion autour des seuils de gestion de la ressource en eau.
- ➔ Une détermination des débits biologiques attendue par les trois SAGE :
Boutonne, Charente et Seudre



- Un groupement de commande EPTB Charente / SMBS, et des conventions de partenariat technique et financier avec le SYMBO et le Département de la Charente-Maritime
- 19 février 2020 : Notification du marché à Eaucéa : Lot1 Fluvial – Lot2 Estuaire
- Concertation en groupes techniques opérationnels + validation en CLE.
- Appui d'un comité scientifique sur la thématique estuaire
- Financement Agence de l'eau – Département de la Charente-Maritime – Région NA



Les instances de concertation

Des instances à l'échelle inter-SAGE

- **Comité technique (COTECH)**
Maîtres d'ouvrages, services de l'Etat et des Départements, Acteurs du territoire / milieux aquatiques
- **Comité de pilotage (COPIL)**
Coprésidé par les structures porteuses, avec les présidents de CLE, financeurs, services de l'état, Région, Départements, acteurs du territoire et usagers ...

Des instances à l'échelle de chaque bassin étudié

- **Comité territorial (COMTER)**
Un COMTER par bassin d'étude, composition basée sur les instances de CLE ou des comités de territoire avec les représentants agricoles et APN
- **Commission Locale de l'Eau (CLE)**
Une CLE par SAGE

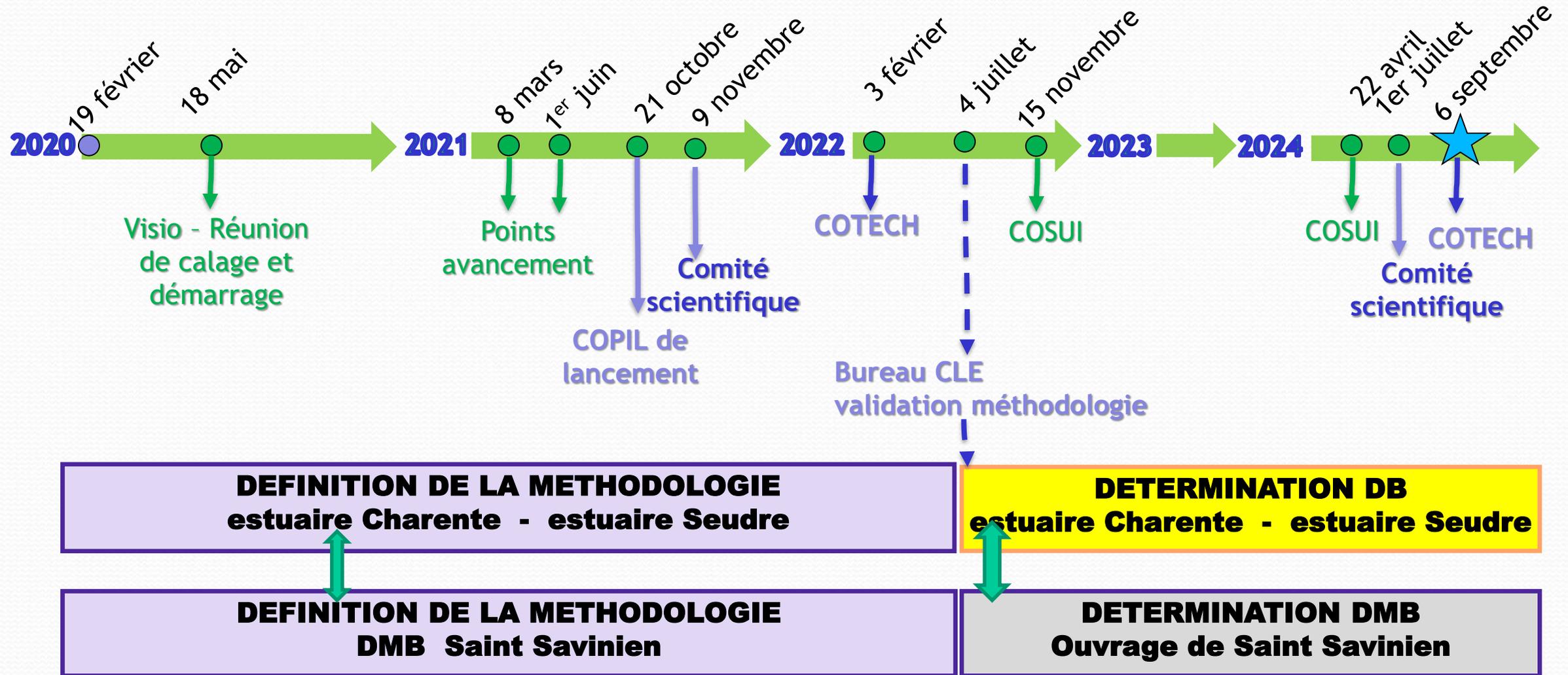
Sollicitation ponctuelle d'un **Comité scientifique** ou comité d'experts

Un encadrement du suivi par le **Comité de suivi (COSUI)** (Financeurs et maîtres d'ouvrage)



Avancement de l'étude des débits biologiques

Déroulement de l'étude / Secteur Estuaire



Avancement de l'étude des débits biologiques

Déroulement de l'étude / Secteur Estuaire

Les étapes récentes et perspectives

Mi février – réception premier rapport de résultats Charente

22/04/2024 Comité de suivi - COSUI

Mi mai – réception premier rapport de résultats Seudre

2

Mi juin – réception deuxième version des rapports Seudre et Charente / St Savinien

0

01/07/2024 – organisation du comité scientifique et échanges sur les résultats et méthodologie +
entretien Isabelle BRENON en septembre 2024

2

4

fin juillet – réception versions actualisées des rapports Seudre et Charente / St Savinien

6 septembre 2024 : Présentation et discussion en comité technique COTECH (Etat, techniciens, gestionnaires)

4^e trimestre 2024 : Présentation des résultats en commission territoriale COMTER (acteurs locaux, élus)

2

**1^{er} trimestre 2025 : Présentation des résultats et Validation CD17 / DDTM pour le DMB St Savinien +
Présentation des résultats et Validation des valeurs en CLE Seudre et Charente**

2

5

